

Des enjeux de gestion quantitative de la ressource qui deviennent prégnants et une nouvelle stratégie financière à définir pour répondre au besoin de renouvellement du réseau de distribution

Des évolutions de compétences et une réduction de l'emprise territoriale

[illegible]

Avril 2023



leur territoire ; le périmètre d'Eau du Morbihan a ainsi été réduit, même s'il demeure important (250 communes en 2011, 238 en 2012 et 196 en 2021).

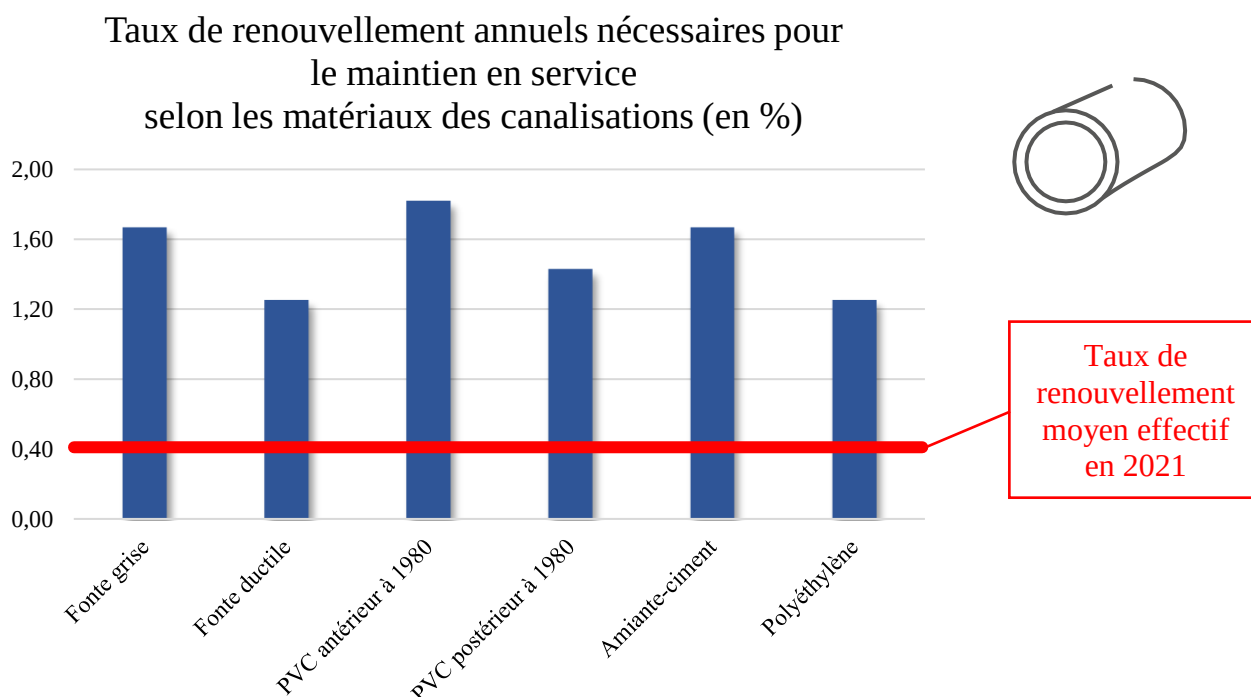
Une coordination technique entre les grands producteurs d'eau, à défaut d'une gouvernance stratégique à l'échelle du département

Il n'y a plus de schéma directeur de l'eau dans le département ni de gouvernance stratégique à cette échelle, malgré les risques de conflits d'usage avec la multiplication des sécheresses et le contexte général : eaux majoritairement de surface, répartition géographique inégale de la ressource, forte présence de l'industrie agro-alimentaire, croissance démographique soutenue, concentration des populations sur le littoral et pics saisonniers des besoins en eau. La coordination technique actuelle (conventions de partage des eaux) entre les trois grands producteurs (Eau du Morbihan, agglomérations de Vannes et de Lorient) n'apparaît pas suffisante pour répondre à terme aux enjeux.

Des actions de sécurisation de la ressource, mais une stratégie tarifaire à adapter

Eau du Morbihan met en œuvre plusieurs types d'actions, notamment en multipliant les sources de prélèvements et en développant son réseau d'interconnexions pour sécuriser et équilibrer la répartition de la ressource, en renouvelant et modernisant ses installations pour maintenir leur rendement, et en sensibilisant les usagers. Toutefois, certains tarifs restent dégressifs, ce qui n'incite pas les gros consommateurs à économiser la ressource et une meilleure connaissance des usagers permettrait une offre tarifaire plus fine et adaptée.

Des besoins d'investissement qui imposent de définir une nouvelle stratégie financière





Le tiers du réseau de canalisations de distribution est entré dans sa phase théorique de fin de maintien en service. Il devra être renouvelé d'ici 2034 pour un coût total évalué à 234 M€, que le syndicat n'est pas en capacité d'assumer au regard de ses résultats d'exploitation actuels : sa capacité d'autofinancement est déjà absorbée par le remboursement de ses annuités d'emprunts. Il lui appartient donc de bâtir rapidement une stratégie financière à la hauteur des enjeux.